



Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12 rue Michel Gautier
76600 Le Havre

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Pierre-André DURAND
Préfet de Seine-Maritime
Sous-Préfecture de la Région Normandie
7 place de la Madeleine
CS16036
76036 Rouen Cedex

Le Havre, le 22 juillet 2020.

Objet : Redéveloppement du ferroviaire

Monsieur le Préfet,

Depuis de trop nombreuses années, le maillage ferroviaire de notre pays, longtemps considéré comme un atout national pour relier les territoires et garantir les mobilités, se réduit au gré notamment de la fermeture de lignes par la SNCF jugées insuffisamment fréquentées ou non rentables.

Par ailleurs, notre pays a accumulé depuis plusieurs décennies un retard considérable dans le développement du fret ferroviaire, accentuant de facto le trafic routier. Ce retard est particulièrement préjudiciable pour le port du Havre très en dessous de la capacité de ses concurrents directs du nord de l'Europe en matière de trafic multimodal.

Or, l'urgence écologique à laquelle nous sommes confrontés appelle à revoir urgemment les politiques publiques en faveur du développement du ferroviaire. Une nécessité que je défends régulièrement depuis des années.

Le train est et sera le mode de transport le plus économe en énergie, et devra prendre une place prépondérante dans les années et les décennies à venir pour maintenir notre mobilité tout en limitant nos émissions de gaz à effet de serre.

C'est le sens des orientations annoncées par le Président de la République le 14 juillet qui veut « redévelopper » le ferroviaire. Trains de nuit, petites lignes et fret, activités « au bord de la disparition » devant « revivre ».

Des orientations visiblement en contradiction avec les politiques conduites par la SNCF et son modèle économique.

Il me semble par conséquent souhaitable que la puissance publique se mobilise sans tarder pour dégager concrètement des perspectives allant dans ce sens en Normandie.

- En obtenant un moratoire sur tout projet de fermeture de lignes ou de gares, mais également de démantèlement de voies ferrées.
- En identifiant, à partir du diagnostic des collectivités locales et des acteurs économiques, des lignes ferroviaires susceptibles d'être « redéveloppées », et en particulier sous le prisme de l'alternative à la voiture pour les déplacements.
- En travaillant avec les grands ports maritimes du Havre et de Rouen et l'ensemble des acteurs portuaires, sur un projet de développement du fret ferroviaire allant bien au-delà des objectifs actuels, et notamment en reprenant les études jadis réalisées sur un nouveau franchissement ferroviaire de la Seine.

Au regard de ces besoins, des annonces présidentielles, mais également de l'urgence écologique, je sollicite de votre part l'organisation d'une table ronde réunissant les élus nationaux et locaux, les acteurs économiques et la SNCF.

J'imagine en effet qu'en fixant de telles orientations fortes sans en détailler les modalités pratiques, le Président attend que chaque région et département s'organise pour agir dans ce sens.

En tout état de cause, c'est le sens de ma présente intervention.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.



Jean-Paul LECOQ